

Numéro 2021-04

septembre 2021

Voici le numéro 4 de votre gazette, pour la faire vivre n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et idées : gazette@baron30700.com

TOUR DE FRANCE

Le 8 juillet dernier le tour de France a traversé Baron sans encombre, merci aux bénévoles qui ont participé à la sécurisation du parcours en mettant (et enlevant) les barrières aux carrefours. Une mention au restaurant qui a animé le parking des ateliers et aux enfants du centre de loisirs qui ont vécu avec passion l'événement.



DISTRIBUTEUR DE PAIN

Un distributeur de pain va être mis en place à côté de l'armoire téléphonique près de l'ancienne école. Des baguettes de tradition et des viennoiseries provenant de la boulangerie de St Hilaire de Brethmas seront proposées en libre-service. La boulangerie Granier approvisionnera ce distributeur tous les jours. Un emplacement stratégique puisqu'il est facile de se garer. Toutefois la pérennité de la machine dépendra de notre usage régulier, un point sera fait en début d'année. Un flyer distribué dans votre boîte aux lettres vous informera de l'installation, en principe courant octobre.

LA SALLE DES FÊTES « Paul Girard »

Les subventions demandées sont accordées. Le dossier technique est en cours de finalisation, la consultation des entreprises suivra et les travaux seront réalisés dans la foulée. Nous espérons une salle des fêtes entièrement rénovée pour le début de l'année prochaine. Pour rappel les travaux portent sur l'isolation des murs, la réfection du plafond (isolation + aspect), la mise en œuvre d'une climatisation réversible et la mise aux normes de l'électricité avec un éclairage led



La Gazette de L'Arque

septembre 2021

LA LUDOTHEQUE A BARON LE MERCREDI 6 OCTOBRE A 10H

La LUDOTHEQUE de la communauté de commune sera là le 6 octobre de 10h à 12h pour “**imaginer une séance avec des jeux et des jouets pour les petits, les plus grands enfants et les adultes : grands jeux en bois, jeux d’ adresse et de stratégie , jeux de société**”.... RDV sur la place si il fait beau, sinon à la salle des fêtes.

AMENAGEMENT COEUR DE VILLAGE

Une rencontre a eu lieu avec l'Agence Technique Départementale (Service du département d'assistance aux communes pour les travaux) qui va élaborer un avant projet en fonction des particularités du terrain pour nous permettre de lancer un appel à candidature auprès de cabinets de maitrise d'œuvre spécialisés dans l'aménagement urbain.

PLU (Plan Local d'Urbanisme)

Un PLU est en cours d'élaboration pour la commune. C'est un projet d'aménagement du village sur plusieurs années ainsi que les règles d'utilisation du sol. Suite à consultation, le conseil municipal mandate le cabinet “CROUZET Urbanisme” de St Paul Trois Châteaux pour mener à bien ce projet. Le cabinet va collecter les infos sur le village et établir un premier pré-diagnostic, nous vous tiendrons au courant et vous associerons à ce projet qui va modeler le visage de Baron dans les années à venir.

LA FIBRE

Ou l'Arlésienne qui se matérialise(enfin) . Vous avez vu en juin et juillet des techniciens installer le réseau fibre dans l'ensemble du village. Maintenant nous attendons la pose de l'armoire de répartition et le raccordement au réseau(depuis Castelnaud Valence), en principe fin novembre(👉). Ensuite le réseau du village sera connecté à l'armoire et enfin nous pourrons demander les raccordements individuels auprès des opérateurs, l'été prochain devrait nous voir surfer à grande vitesse. Pour suivre l'avancement connectez vous sur <http://wigardfibre.fr>

SITE INTERNET

L'élaboration du site Internet de la commune de Baron touche à sa fin. Il devrait être en ligne pour le mois de novembre après vérification par le conseil municipal et l'hébergeur du site. Vous y trouverez tous les comptes rendus des conseils municipaux, les actualités, les liens, les informations pratiques et tout ce qui concerne la vie de notre village.

POLICE INTERCOMMUNALE

La police intercommunale intervient désormais en journée si le maire en fait la demande. Ses missions sont la sécurité (biens, personnes ,routière),les conflits de voisinage, la lutte contre les incivilités (dépôts sauvages d'ordures, bruit, etc...). Ne soyez pas surpris de les voir dans les rues du village et n'hésitez pas à prévenir la mairie si vous souhaitez leur intervention. Ils ont le rôle d'une police municipale dans les grandes agglomérations.